



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 76936

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi relatif à l'impact d'Internet sur le fonctionnement du marché du travail. La vague numérique amenant avec elle toujours plus d'innovations, ce rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi dresse un bilan des interactions actuelles entre le marché du travail et Internet, afin de pouvoir établir un diagnostic futur, épaulé par plusieurs recommandations, fondé sur les évolutions empiriques des normes communicatives liées à l'air du numérique. Selon le Conseil, il serait nécessaire d'améliorer la protection des données personnelles, la transparence et la neutralité du marché du travail en ligne. Il s'agirait, comme le propose le Conseil d'État, de créer la possibilité d'actions collectives pour la protection des données personnelles, afin de faire cesser d'éventuelles violations de données personnelles. En ce qui concerne les données des demandeurs d'emploi ou de salariés, il s'agirait de permettre aux syndicats d'intervenir dans ces procédures. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette recommandation.

Texte de la réponse

Le rapport du conseil d'orientation pour l'emploi, intitulé « l'impact d'internet sur le fonctionnement du marché du travail », a été remis le 3 mars 2015 au Premier ministre. Ce rapport s'intègre dans la réflexion gouvernementale en cours sur la transformation numérique de l'économie. D'autres études et actions se poursuivent actuellement, soit sous l'égide du conseil national du numérique, soit sous celle du ministère du travail qui a d'ores et déjà donné lieu au rapport de Bruno Mettling, « transformation numérique et vie au travail », remis le 15 septembre 2015 au ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, soit dans des entreprises. Les enseignements et conclusions de ces différents travaux doivent permettre d'élaborer une démarche d'ensemble. Cette démarche traduira la volonté du Gouvernement de s'inscrire dans une nouvelle manière de penser et mettre en œuvre les politiques de l'emploi et du travail avec l'ensemble des acteurs concernés.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76936

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2455

Réponse publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 854